

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA KADEY

COMMUNE DE KENTZOU

BP : 08
Communekentzou@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

KADEY DIVISION

KENTZOU COUNCIL

POBOX: 08
Communekentzou@gmail.com

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 001 /AONO/RE/DK/CKTZ/CIPM/2025 DU 12/03/2025, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE A L'EPP DE KENTZOU GI-A DANS L'ARRONDISSEMENT DE LA BOMBE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST

Financement : BIP 2025

1 – Objet :

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'exercice 2025, le Maire de la Commune de KENTZOU, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les N° 001/AONO/RE/DK/CKTZ/CIPM/2025 du 12/03/2025, dans l'Arrondissement de la BOMBE, Département de la KADEY, Région DE L'EST.

2 – Consistance des travaux

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES
- TERRASSEMENT
- FONDATIONS
- MACONNERIE - ELEVATION
- MENUISERIE METALLIQUE
- PEINTURE

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
1	Construction de la clôture à l'EPP de Kentzou GI-A	KENTZOU	BOMBE	Commune de KENTZOU

3– Délais d'Exécution des Travaux :

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4 – Financement :

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2025 en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	Construction de la clôture à l'EPP de Kentzou GI-A	11 400 000 (Onze millions quatre cent mille) Francs CFA	

5 – Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, jouissant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6 – Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques Compétents de la Mairie de KENTZOU, Maître d'Ouvrage, BP : 08 ; Tél : 67 07 55 34 ; e-mail : communekentzou@gmail.com

7– Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de KENTZOU, BP : 08; Tél : 675 07 55 34 ; e-mail : communekentzou@gmail.com, dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de KENTZOU, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

8 – Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de KENTZOU, BP : 08 ; Tél 6 75 07 55 34 ; e-mail : communekentzou@gmail.com, au plus tard le **17/04/2025, à 11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 001 /AONO/RE/DK/CKTZ/CIPM/2025 DU_12/03/2025,

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE A L'EPP DE KENTZOU GI-A DANS
L'ARRONDISSEMENT DE LA BOMBE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST

Financement : BIP Exercice 2025

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9 – Recevabilité des Offres :

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **228 000 (deux cent vingt-huit mille) francs CFA soit 2 % du montants TTC**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10 – Ouverture des plis :

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **17/04/2025, à 12 Heures précises**, à la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KENTZOU.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11-Critères d'évaluation :

11.1 Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence des justificatifs dans les 48h, d'une pièce non conforme, lors de l'ouverture des pièces du dossier administratif, à l'exception de la caution de soumission;

- c) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- d) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- e) Offre Technique incomplète et pour absence de :
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- g) Non obtention d'au moins **23 Oui /28** soit au moins 80% des **critères essentiels**.

11.2. Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Méthodologie et Planning d'Exécution ;
- iv) Acceptation des clauses du contrat ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **23 Oui /28** soit au moins **80 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12 – Attribution du Marché :

Le Maire de la Commune de KENTZOU, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disant (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

13 – Durée de validité des Offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14 – Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la Mairie de KENTZOU, aux heures ouvrables, ou auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la KADEY, (Ingénieur), le cas échéant.

15 – Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **675 07 55 34**

KENTZOU, le 12 MARS 2025

Le Maire de la commune de KENTZOU



Barka Donatién

Ampliations:

- MINMAP (pour information) ;
- ARMP-Est (pour Publication au JDM) ;
- SOPECAM (pour Publication à CT) ;
- PREFET/KADEY (pour information & affichage) ;
- S/Préfet KENTZOU (pour information) ;
- DDMAP-MGO (pour suivi) ;
- PRESIDENT/ CIPM/(pour information & programmation) ;
- CHRONO/ARCHIVES.